

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT
PRODUCT SAFETY DATA SHEET

Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

1 - IDENTIFICATION DE L'OBJET ET DU FOURNISSEUR

1 - IDENTIFICATION OF THE SUBSTANCE AND THE SUPPLIER

ARTICLE PYROTECHNIQUE DE DIVISION DE RISQUE 1.3
PYROTECHNICAL ARTICLE 1.3

<p>Caractéristiques Type de produit :</p> <p>Specification :</p>	<p>Bombe à effet coloré (calibre < 180mm avec ≤ 25% de composition éclair en poudre libre et/ou à effet sonore) Colour shell (<180mm with ≤ 25% flash composition, as loose powder and/or report effects)</p>
	<p>Batterie / combinaison (classement déterminé par le type d'artifice de divertissement le plus dangereux) Battery / combination (the most hazardous firework type determines the classification)</p>
	<p>Chandelle romaine (<50mm de diamètre intérieur et ≤25% de composition éclair) Roman candle (<50mm inner diameter and ≤25% flash composition)</p>
	<p>Chandelle monocoup (≤30mm de diamètre intérieur et >25g de composant pyrotechnique élémentaire ou >5% et ≤25% de composition éclair) Shot tube (≤30mm inner diameter and pyrotechnic unit >25g, or >5% and ≤25% flash composition)</p>
	<p>Pot-à-feu / mine de spectacle (<180mm et ≤25% de composition éclair en poudre libre et/ou à effet sonore) Mine / ground mine (<180mm and ≤25% flash composition, as loose powder and/or report effects)</p>
	<p>Fontaine / torche d'embrassement (≥1kg de matières pyrotechnique) Fountain / illuminating torch (≥1kg pyrotechnic substance)</p>
	<p>Cascade (ne contient pas une composition éclair) Waterfall (not containing flash composition)</p>
	<p>Roues aériennes / soucoupes volantes (>200g de matière pyrotechnique totale ou >60g de matière pyrotechnique par propulseur, ≤3% de composition éclair à effet sonore, chaque sifflet (le cas échéant) ≤25g et ≤50g de composition siffante par roue) Aerial wheel / rising crown (>200g total pyrotechnic substance or >60g pyrotechnic substance per driver, ≤3% flash composition as report effects, each whistle (if any) ≤25g and ≤50g whistle composition per wheel)</p>
	<p>Domaine d'emploi : Civil/Civilian <input checked="" type="checkbox"/> Défense/Defense <input type="checkbox"/> Application Field : Civil et Défense/Civilian and Defense <input type="checkbox"/></p>
	<p>N° de Nomenclature OTAN (NNO) : <i>Sans objet</i> NATO stock number (NNO) : <i>None</i></p>
<p>Code Annexe de Gestion (CAG) : <i>Sans objet</i> Code Annex management (CAG) : <i>None</i></p>	
<p>Nature : Coup complet/Round of ammunition <input type="checkbox"/> Type : Coup complet amorcé/Primed round of ammunition <input checked="" type="checkbox"/> Autre/Other <input type="checkbox"/></p>	
<p>Etablissement fournisseur : RUGGIERI Département de Etienne LACROIX SA Tous Artifices Supplier : RUGGIERI Department of Etienne LACROIX SA Tous Artifices</p>	
<p>Adresse : 1245, chemin de la Saudrune 31470 Ste Foy-de-Peyrolières Address : FRANCE</p>	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

Coordonnées : Contact details :	Tel : +33 (0)5 34 47 85 07 - Fax : +33 (0)5 34 47 85 15
Numéro d'appel d'urgence : Emergency number :	Tel : +33 (0)6 14 34 99 31
Courrier électronique : E-mail :	adeline.lagarde@etienne-lacroix.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2 - HAZARDS IDENTIFICATION

- **Éléments d'étiquetage :** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Tagging element:** The product is classified and labeled according to the CLP regulation.

Pictogrammes de danger : SGH01 – EX Matières explosibles
Hazard Pictogram : SGH01 – EX Explosive material



Mention d'avertissement : Danger
Warning mention : Danger

Mentions de danger : H203 Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection
Hazard mention : H203 Explosive ; fire, blast or projection hazard

Conseils de prudence :
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer ;
P250 Éviter les abrasions/les chocs/les frottements ;
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P373 Ne pas combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs
Safety Advices :
P210 Keep away from heat/sparks/open flames/hot surfaces-No smoking ;
P250 Do not subject to grinding/shock/.../friction ;
P280 Wear protective gloves/protecting clothing/eye protection/ face protection.
P373 Do not fight fire when fire reaches explosives.

- Lors du fonctionnement pyrotechnique nominal :
- For a nominal pyrotechnic use :

Effets : Effects :	Suppression – Onde de choc Over pressure-Shock wave OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>	Projection Projection OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Flux thermique Heat flux OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--	--	---

Autres effets : Ejection de charges pyrotechniques produisant des effets visuels et / ou sonores.
Other effects : Pyrotechnic ejection charge with visuals effect and / or sonorous.

- D'origine non pyrotechnique (si présence de matière active à nu hors fonctionnement pyrotechnique) :
- From non-pyrotechnic source (in case of bare active matter without pyrotechnic functioning) :

Dangers pour la santé humaine : Sans objet
Human health hazard : None

Dangers pour l'environnement : Sans objet
Environmental hazard : None

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR L'OBJET

3 - COMPOSITION / INFORMATION ON THE OBJECT

<p>Description du fonctionnement en utilisation nominale : Functioning description for a nominal use :</p>	<p>Impulsion électrique → mise à feu de l'inflamateur → initiation de la composition</p> <p>Electric pulse → igniter firing → composition initiation</p>
<p>Effet principal : Effect :</p>	<p>Ejection et combustion de la composition Ejection and composition combustion</p>

4 - PREMIER SECOURS/ FIRST AID MEASURES

Eloigner tout de suite la victime de la zone dangereuse, se protéger et alerter les secours.
Immediately remove the victim of the hazardous zone, protect own self and call the emergency.

<p>En cas de : In case of :</p>	<p>Brûlure d'origine thermique : Rincer longuement à l'eau la partie brûlée. Thermal burn : Rinse length to water the burned area.</p>
	<p>Inhalation de la fumée : Amener la victime à l'air frais et la garder au calme. Smoke inhalation : Put the victim to fresh air and calm him down.</p>
	<p>Malaise : Consulter immédiatement un médecin. Discomfort : Seek immediate medical attention.</p>
	<p>Contact avec les yeux : Maintenir l'œil bien ouvert, laver avec beaucoup d'eau et si nécessaire, consulter un médecin. Contact with eyes : Maintain open the eye, rinse with water and if necessary, seek immediate medical attention.</p>

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE/FIREFIGHTING PREVENTION

Effets redoutés en cas d'incendie : Explosion – projection – émanations de fumée
Feared effects in case of fire : Explosion – projection – smoke

<p>Mesures générales :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → mettre en place un périmètre de sécurité ; → tenir éloignée toute personne non autorisée ; → n'effectuer aucune intervention humaine de lutte contre l'incendie d'objets pyrotechniques ; → lorsque cela est possible, des mesures contre l'extension de l'incendie doivent être prises ; → la pénétration sur les lieux de l'incendie après extinction ne peut intervenir qu'après s'être assuré du refroidissement intégral de la zone.
<p>General measure :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Establish a safety perimeter ; → Keep away unauthorized persons ; → Do not fight fire from pyrotechnic objects ; → When possible, measures to counter the spread of the fire must be taken ; → Once the fire is extinguished, access to the site is possible only after making sure the whole area has cooled down.
<p>Moyens d'extinction appropriés :</p>	<p>Une fois le produit enflammé, ne pas essayer de l'éteindre. Suitable extinguishing media : Do not intervene in any case</p>
<p>Moyens d'extinctions interdits :</p>	<p>Prudence avec l'usage de l'eau directement sur les produits Forbidden extinguishing media : Caution using water directly on products</p>
<p>Equipement spécifique :</p>	<p>Equipement incendie Special protection equipment : Firefighting equipment</p>
<p>Autres disposition :</p>	<p><i>Sans objet</i> Other provisions : None</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6 - ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

- En cas de déversement accidentel, isoler la zone et ramasser les produits par un personnel formé pour être évacués et détruits si nécessaire (cf. : section 13) ;
- Eviter les chocs, les frictions, tout ce qui pourrait provoquer une étincelle ou une décharge électrostatique ;
- Eloigner toute source de chaleur, ne pas approcher de flamme nue ;
- Eloigner les produits incompatibles.

- Pyrotechnic matter accidentally scattered must be recovered by authorized staff to be carried away and destroyed if necessary (see disposal consideration section n° 13)
- Avoid impacts, friction, indeed anything that could create a spark or an electrostatic discharge.
- Keep away from all sources of heat, avoid open flame
- Keep away from incompatible products.

Mesures particulières : Contacter le revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

Particular measure : Contact the dealer to know the following procedure to stock and return the defective item in accordance with the regulations of the transport of hazardous materials.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7 - HANDLING AND STORAGE

Précautions de manipulation :

- Manipuler avec précaution en évitant les chutes, les chocs, les frottements, les expositions à la chaleur, aux flammes nues, aux rayonnements électromagnétiques (téléphones portables), aux charges électrostatiques ...
- Ne pas ouvrir les cartons ni manipuler les artifices dans des zones de transport et de stockage ;
- Toute opération non prévue par les instructions techniques ou réalisée par du personnel non formé est interdite ;
- Ne pas fumer.

Handling precautions :

- Handling with caution and avoid any drop , impact, friction, and exposure to heat, open flame, electromagnetic radiation (including mobile phones), electrostatic discharge...
- Do not open boxes or handling fireworks in transport or storage zone ;
- Operations not provided by the technical instructions or carried-out by a non-qualified person are forbidden ;
- Do not smoke.

Conditions de stockage :
Conditions for safe storage :

- Températures entre -10°C et +50°C ;
- Les emballages doivent être fermés et empilés de façon stable et à l'abri des intempéries ;
- Le stockage est placé sous le contrôle et la responsabilité d'une personne qualifiée ;



FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre2019

	<ul style="list-style-type: none"> → Temperature between -10°C (14 Fahrenheit) and 50°C (122 Fahrenheit) ; → Boxes must be close and stack firmed and safe and dry ; → Storage under control and responsibility of an authorized person ;
<p>Compatibilité au stockage :</p> <p>Storage Compatibility:</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas stocker avec des produits hors classe 1 ; → Respecter les règles de l'article 8 de l'arrêté ministériel du 20/04/2007 modifié (ou les réglementations locales hors France). → Do not store with no class 1 products → Follow the rules provided for in article 8 of the ministerial order 20/04/2007 (or local regulations outside France).
<p>Autres mesures particulières :</p> <p>Other particular measures :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées ; → Le recours à des personnes mineures pour la manipulation des articles pyrotechniques est interdit. → Forbid access to unauthorized persons ; → Forbid handling fireworks to under 18 years Old's persons.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT

PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre2019

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8 - EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

- En manipulation :
- Whilst handling :

Equipement de Protection Individuelle :	Il est recommandé de porter, sur les zones de tir, des vêtements de travail en coton ou tenues ignifugées.
Personal protection equipment :	It's suggest to wear cotton or working clothes on explosives area.

- En utilisation normale :
- Nominal use :

Nature des produits de décomposition :	<i>Sans objet</i>
Nature decomposition products :	<i>None</i>
Nature de(s) substance(s) de l'objet relarguée(s) intentionnellement sans transformation chimique :	<i>Sans objet</i>
Nature of the substances making up the object and intentionally released without chemical transformation :	<i>None</i>
Equipement de Protection Individuelle :	Il est recommandé de porter, sur les zones de tir, des lunettes de protections, un casque de chantier et des protections auditives.
Personal protection equipment :	It's suggest to wear safety glasses, hard hat and hearing protection on explosives area.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE L'OBJET

9 - PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Température d'auto-inflammation de l'objet : > 340°C
Auto-ignition temperature : > 340°C (644 Fahrenheit)

Autres :

- Aspect : Solide ;
- Générateur de fumée ;
- Propriété comburantes.

Other :

- Solid appearance ;
- Smoke ;
- Properties oxidizing.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

10 – STABILITE ET REACTIVITE DE L'OBJET/ STABILITY REACTIVE OF THE OBJECT

Stabilité chimique : Chemical stability :	Stable dans les conditions de stockage préconisées à la section 7. Stable in the storage as recommended in section 7.
Incompatibilité chimique : Chemical incompatibility :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>
Sensibilité à la chute : Drop sensitivity :	Aucune au sens de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 None, directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013
Sensibilité à l'électricité statique : Electrostatic discharge sensitivity :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>
Sensibilité aux vibrations : Vibration sensitivity :	Aucune au sens de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 None, directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013
Sensibilité aux rayonnements électromagnétiques : Electromagnetic discharge sensitivity :	<i>Données non disponibles</i> <i>Data not available</i>
Autres : Other :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES DE L'OBJET/ TOXICOLOGICAL INFORMATION

Pas de risques identifiés pour l'objet/No identified risks for the object

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES DE L'OBJET/ ECOLOGICAL INFORMATION

- Pas de risques identifiés pour l'objet ;
- Ne pas jeter dans le milieu naturel.
- No identified risks for the item ;
- Do not throw in natural environment.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION/ DISPOSAL CONSIDERATIONS

- Ne pas mettre dans les poubelles, les égouts ou en décharge ;
- Le traitement et la destruction répondent à des modes opératoires spécifiques et doivent faire l'objet d'une étude particulière de sécurité prenant en compte l'état de l'objet et le traitement des déchets après destruction ;
- Tous les matériels contaminés par des matières pyrotechniques en provenance de l'objet sont à considérer également comme des déchets pyrotechniques ;
- Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage ;
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter un responsable de la société.
- Do not place in the trash, sewer, or discharge ;
- Processing and destruction require specific procedures and must be covered in a special study that takes into account the product's condition and treatment of waste after destruction ;
- All materials polluted by pyrotechnic materials from the item should also be considered as pyrotechnic waste ;
- Package not polluted can be recycled ;
- For further information, please contact Etienne Lacroix group.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT
PRODUCT SAFETY DATA SHEET

Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14 - TRANSPORT INFORMATION

Le classement repose sur l'examen d'un dossier technique de définition des objets et de l'emballage de transport, et sur des essais réalisés sur des objets représentatifs emballés.

Les emballages peuvent être de différentes natures :

- colis homogènes** (contenant un seul et même type d'artifice de divertissement)
- colis hétérogènes** (contenant différents types d'article pyrotechnique pouvant appartenir à différentes division de risque placés en vrac de manière hétérogène et calés à l'aide de papier de calage).

The classification is based on a technical file describing the items, the transport packaging, and also on tests performed on representatively packed items.

Packaging can be :

- homogeneous packagings** (containing a single type of pyrotechnical product)
- heterogeneous packagings** (containing different type of pyrotechnical product from different risk level which are placed heterogeneously and wedged with paper kraft)

Désignation officielle : Artifices de Divertissement / Objets pyrotechniques à usage technique
Official transport designation : Fireworks / Articles, pyrotechnic for technical purposes

N° ONU : 0335 / 0430
UN number :

Classe de Risque : 1.3
Classification code :

Code de classification : Classe 1 ; Div. 1.3 : groupe de compatibilité G
Transport hazard class(es) : Class 1 ; Div. 1.3 : compatibility group G

Instruction d'emballage : P101
Packaging instructions :

Référence / date du certificat de classement au transport : F/INERIS/AgA94/24 du 07 Avril 2014
Reference / date of the transport classification certificate:

Etiquette de transport :
Shipping Label :



Modes de transport : Route/Road Fer/Rail Fluvial/River Aérien/Air
Means of transport : Maritime/Sea

Emballage agréé au transport selon règlement type ONU : oui (liste disponible auprès de la société)
Packaging approved for transport according to UN regulations : Yes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT
PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15 - REGULATORY INFORMATION

Les principales réglementations applicables sont :

- Décret n° 2013-973 du 29/10/13 relatif à la prévention des risques particuliers auxquels les travailleurs sont exposés lors d'activités pyrotechniques;
- Réglementations transports marchandises dangereuses ;
- Code du travail ;
- Décret n° 2010-455 relatif à la mise sur le marché et le contrôle des produits explosifs à usage civil en application de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 ;
- Code de l'environnement, nomenclature ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) en particulier les rubriques 4210, 4220 ;
- Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) ;
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP)

The main applicable regulations are :

- Decree no. 2013-973 of 29/10/13 ;
- Regulations on the transport of dangerous goods ;
- Labor code ;
- Decree no. 2010-455 relating to the market and supervision of explosive products in accordance with the order no. 2013/29/UE du 12/06/2013 ;
- Environment code, ICPE classification (Installations Classified for Environmental protection) particularity sections 4210, 4220 ;
- Regulation (EC) no. 1907/2006 as amended concerning the registration, evaluation, authorization, and restriction of chemicals (REACH) ;
- Regulation (EC) no. 1272/2008 modified related to the classification, labelling, and packaging of chemicals and mixtures (CLP)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT
PRODUCT SAFETY DATA SHEET

Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended

Référence/Reference : FDSP1.3Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

16 – AUTRES INFORMATIONS/ OTHER INFORMATION

Autres informations : *Sans objet*
Other information : *None*

Avertissement :

Le présent document a été réalisé sur la base de l'état de nos connaissances relatives à l'objet concerné à la date indiquée. De ce fait, les données mentionnées ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Il est rappelé que les matières et objets explosibles sont généralement sensibles aux agressions de toute nature, qu'elles soient d'origine mécanique, thermique ou électrique. En conséquence, des précautions d'utilisation doivent être mises en œuvre par l'utilisateur, sur la base des informations fournies par la présente fiche. Conformément à la réglementation en vigueur, la mise en œuvre des matières ou objets explosibles ne peut être faite que par du personnel ayant des connaissances particulières conformément à la réglementation en vigueur.

Toute modification apportée à l'objet ou à son emballage est susceptible d'entraîner une modification de ses caractéristiques originelles et/ou du classement présenté au § 14. En conséquence, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque l'objet est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu ou destiné.

Il appartient à l'utilisateur :

- d'élaborer sous sa propre responsabilité, les mesures de sécurité concernant tous les cas de mise en œuvre de l'objet en tenant compte notamment des données du présent document,
- de répercuter à tous les utilisateurs et manipulateurs, les informations de sécurité et les mises en garde concernant les risques mentionnés, dans toute documentation afférente à l'utilisation de l'objet.

Cet avertissement n'exonère pas le destinataire de s'assurer que d'autres obligations réglementaires lui incombent, notamment celles susceptibles de régir son activité propre, concernant la détention et la manipulation de l'objet pour lesquelles il est le seul responsable.

Les services techniques de la société RUGGIERI sont à la disposition des utilisateurs pour apporter, dans la mesure du possible et de leurs connaissances, assistance en la matière.

Warning :

This document was prepared based on our knowledge of the related object on the specified date. As a result, the mentioned data cannot be considered as exhaustive.

Note that explosives and explosive devices are generally sensitive to damage of all sorts, whether mechanical, thermal, or electrical in origin. Consequently, precautions must be taken by the user, based on the information provided herein. In accordance with current regulations, explosives and explosive devices may only be used by personnel with specialized knowledge in accordance with current regulations.

Any change made to the item or its packaging is likely to alter its original characteristics and/or classification as given in section 14. Consequently, users should take note of the risks that may be incurred when the item is used for any purpose other than for which it was designed or intended.

The user is in charge of:

- formulating safety measures regarding all handling of the object, considering the data presented in this document,
- Communicating to all users and operators the safety information and the warnings regarding the aforementioned risks, in all the documents pertaining to the use of the object.

Technical services of RUGGIERI society are available for the user to provide assistance in the matter within the limits of their knowledge.

1 - IDENTIFICATION DE L'OBJET ET DU FOURNISSEUR

1 - IDENTIFICATION OF THE SUBSTANCE AND THE SUPPLIER

ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT 1.4
PYROTECHNICAL ARTICLE 1.4

**Caractéristiques /
Type de produit :**

Specification :

Bombe à effet coloré (calibre ≤ 50 mm ou ≤ 60 g de matière pyrotechnique avec $\leq 2\%$ de composition éclair en poudre libre et/ou à effet sonore)

Colour shell (≤ 50 mm, or ≤ 60 g pyrotechnic substance with $\leq 2\%$ flash composition, as loose powder and/or report effects)

Batterie / combinaison (classement déterminé par le type d'artifice de divertissement le plus dangereux)

Battery / combination (the most hazardous firework the determines the classification)

Chandelle romaine (≤ 30 mm de diamètre intérieur, chaque composant pyrotechnique élémentaire ≤ 25 g et $\leq 5\%$ de composition éclair)

Roman candle (≤ 30 mm inner diameter, each pyrotechnic unit ≤ 25 g and $\leq 5\%$ flash composition)

Chandelle monocoup (≤ 30 mm de diamètre intérieur, chaque composant pyrotechnique élémentaire ≤ 25 g et $\leq 5\%$ de composition éclair)

Shot tube (≤ 30 mm inner diameter, pyrotechnic unit ≤ 25 g and $\leq 5\%$ flash composition)

Pot-à-feu / mine de spectacle (≤ 150 g de matière pyrotechnique, contenant elle-même $\leq 5\%$ de composition éclair en poudre libre et/ou à effet sonore, chaque composant pyrotechnique ≤ 25 g, chaque effet sonore < 2 g, chaque sifflet ≤ 3 g)

Mine / ground mine (≤ 150 g pyrotechnic substance, containing $\leq 5\%$ flash composition as loose powder and/or report effects. Each pyrotechnic unit ≤ 25 g, each report effect < 2 g ; each whistle, if any, ≤ 3 g)

Fontaine / torche d'embrassement (< 1 kg de matières pyrotechnique)

Fountain / illuminating torch (< 1 kg pyrotechnic substance)

Roues aériennes / soucoupes volantes (≤ 200 g de matière pyrotechnique totale ou ≤ 60 g de matière pyrotechnique par propulseur, $\leq 3\%$ de composition éclair à effet sonore, chaque sifflet (le cas échéant) ≤ 5 g et ≤ 10 g de composition sifflante par roue)

Aerial wheel / rising crown (≤ 200 g total pyrotechnic substance or ≤ 60 g pyrotechnic substance per driver, $\leq 3\%$ flash composition as report effects, each whistle (if any) ≤ 5 g and ≤ 10 g whistle composition per wheel)

Domaine d'emploi : Civil/Civilian Défense/Defense

Application Field : Civil et Défense/Civilian and Defense

N° de Nomenclature OTAN (NNO) : Sans objet

NATO stock number (NNO) : None

Code Annexe de Gestion (CAG) : Sans objet

Code Annex management (CAG) : None

Nature : Coup complet/Round of ammunition

Type : Coup complet amorcé/Primed round of ammunition

Autre/Other

Etablissement fournisseur : RUGGIERI Département de Etienne LACROIX SA Tous Artifices
Supplier : RUGGIERI Department of Etienne LACROIX SA Tous Artifices

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

Adresse :	1245, chemin de la Saudrune 31470 Ste Foy-de-Peyrolières
Adress :	FRANCE
Coordonnées : Contact details :	Tel : +33 (0)5 34 47 85 07 - Fax : +33 (0)5 34 47 85 15
Numéro d'appel d'urgence : Emergency number :	Tel : +33 (0)6 14 34 99 31
Contact : Contact :	adeline.lagarde@etienne-lacroix.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS 2 - HAZARDS IDENTIFICATION

- **Eléments d'étiquetage :** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Tagging element:** The product is classified and labeled according to the CLP regulation.

Pictogrammes de danger : SGH01 – EX Matières explosibles
Hazard Pictogram : SGH01 – EX Explosive material



Mention d'avertissement : Attention
Warning mention : Warning

Mentions de danger : H204 Danger d'incendie ou de projection
Hazard mention : H204 Fire or projection hazard

Conseils de prudence :
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer ;
P250 Éviter les abrasions/les chocs/les frottements ;
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P373 Ne pas combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs
Safety Advices :
P210 Keep away from heat/sparks/open flames/hot surfaces-No smoking ;
P250 Do not subject to grinding/shock/.../friction ;
P280 Wear protective gloves/protecting clothing/eye protection/ face protection.
P373 Do not fight fire when fire reaches explosives.

- Lors du fonctionnement pyrotechnique nominal :
- For a nominal pyrotechnic use :

Effets : Effects :	Suppression – Onde de choc Over pressure-Shock wave OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>	Projection Projection OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Flux thermique Heat flux OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--	--	---

Autres effets : Ejection de charges pyrotechniques produisant des effets visuels et / ou sonores.
Other effects : Pyrotechnic ejection charge with visuals effect and / or sonorous.

- D'origine non pyrotechnique (si présence de matière active à nu hors fonctionnement pyrotechnique) :
- From non-pyrotechnic source (in case of bare active matter without pyrotechnic functioning) :

Dangers pour la santé humaine : Sans objet
Human health hazard : None

Dangers pour l'environnement : Sans objet
Environmental hazard : None

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision date : Novembre 2019

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR L'OBJET

3 - COMPOSITION / INFORMATION ON THE OBJECT

<p>Description du fonctionnement en utilisation nominale : Functioning description for a nominal use :</p>	<p>Impulsion électrique → mise à feu de l'inflamateur → initiation de la composition</p> <p>Electric pulse → igniter firing → composition initiation</p>
<p>Effet principal : Effect :</p>	<p>Ejection et combustion de la composition Ejection and composition combustion</p>

4 - PREMIER SECOURS/ FIRST AID MEASURES

Eloigner tout de suite la victime de la zone dangereuse, se protéger et alerter les secours.
Immediately remove the victim of the hazardous zone, protect own self and call the emergency.

<p>En cas de : In case of :</p>	<p>Brûlure d'origine thermique : Thermal burn : Rincer longuement à l'eau la partie brûlée. Rinse length to water the burned area.</p>
	<p>Inhalation de la fumée : Smoke inhalation : Amener la victime à l'air frais et la garder au calme. Put the victim to fresh air and calm him down.</p>
	<p>Malaise : Discomfort : Consulter immédiatement un médecin. Seek immediate medical attention.</p>
	<p>Contact avec les yeux : Contact with eyes : Maintenir l'œil bien ouvert, laver avec beaucoup d'eau et si nécessaire, consulter un médecin. Maintain open the eye, rinse with water and if necessary, seek immediate medical attention.</p>

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5 - FIREFIGHTING PREVENTION

<p>Effets redoutés en cas d'incendie : Feared effects in case of fire :</p>	<p>Explosion – projection – émanations de fumée Explosion – projection – smoke</p>
<p>Mesures générales :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → mettre en place un périmètre de sécurité ; → tenir éloignée toute personne non autorisée ; → n'effectuer aucune intervention humaine de lutte contre l'incendie d'objets pyrotechniques ; → lorsque cela est possible, des mesures contre l'extension de l'incendie doivent être prises ; → la pénétration sur les lieux de l'incendie après extinction ne peut intervenir qu'après s'être assuré du refroidissement intégral de la zone.
<p>General measure :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Establish a safety perimeter ; → Keep away unauthorized persons ; → Do not fight fire from pyrotechnic objects; → When possible, measures to counter the spread of the fire must be taken; → Once the fire is extinguished, access to the site is possible only after making sure the whole area has cooled down.
<p>Moyens d'extinction appropriés : Suitable extinguishing media :</p>	<p>Une fois le produit enflammé, ne pas essayer de l'éteindre. Do not intervene in any case</p>
<p>Moyens d'extinctions interdits : Forbidden extinguishing media :</p>	<p>Prudence avec l'usage de l'eau directement sur les produits Caution using water directly on products</p>
<p>Equipement spécifique : Special protection equipment :</p>	<p>Equipement incendie Firefighting equipment</p>
<p>Autres dispositions : Other provisions :</p>	<p>Sans objet None</p>

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
6 - ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

- En cas de déversement accidentel, isoler la zone et ramasser les produits par un personnel formé pour être évacués et détruits si nécessaire (cf. : section 13) ;
- Eviter les chocs, les frictions, tout ce qui pourrait provoquer une étincelle ou une décharge électrostatique ;
- Eloigner toute source de chaleur, ne pas approcher de flamme nue ;
- Eloigner les produits incompatibles.
- Pyrotechnic matter accidentally scattered must be recovered by authorized staff to be carried away and destroyed if necessary (see disposal consideration section n° 13)
- Avoid impacts, friction, indeed anything that could create a spark or an electrostatic discharge.
- Keep away from all sources of heat, avoid open flame
- Keep away from incompatible products.

Mesures particulières : Contacter le revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

Particular measure : Contact the dealer to know the following procedure to stock and return the defective item in accordance with the regulations of the transport of hazardous materials.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7 - HANDLING AND STORAGE

<p>Précautions de manipulation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Manipuler avec précaution en évitant les chutes, les chocs, les frottements, les expositions à la chaleur, aux flammes nues, aux rayonnements électromagnétiques (téléphones portables), aux charges électrostatiques ... → Ne pas ouvrir les cartons ni manipuler les artifices dans des zones de transport et de stockage ; → Toute opération non prévue par les instructions techniques ou réalisée par du personnel non formé est interdite ; → Ne pas fumer.
<p>Handling precautions :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Handling with caution and avoid any drop , impact, friction, and exposure to heat, open flame, electromagnetic radiation (including mobile phones), electrostatic discharge... → Do not open boxes or handling fireworks in transport or storage zone ; → Operations not provided by the technical instructions or carried-out by a non-qualified person are forbidden ; → Do not smoke.
<p>Conditions de stockage :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Températures entre -10°C et +50°C ; → Les emballages doivent être fermés et empilés de façon stable et à l'abri des intempéries ; → Le stockage est placé sous le contrôle et la responsabilité d'une personne qualifiée ;
<p>Conditions for safe storage :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Temperature between -10°C (14 Fahrenheit) and 50°C (122 Fahrenheit) ; → Boxes must be close and stack firmed and safe and dry ; → Storage under control and responsibility of an authorized person ;
<p>Compatibilité au stockage :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas stocker avec des produits hors classe 1 ; → Respecter les règles de l'article 8 de l'arrêté ministériel du 20/04/2007 modifié (ou les réglementations locales hors France).
<p>Storage Compatibility:</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Do not store with no class 1 products → Follow the rules provided for in article 8 of the ministerial order 20/04/2007 (or local regulations outside France).
<p>Autres mesures particulières :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées ; → Le recours à des personnes mineures pour la manipulation des articles pyrotechniques est interdit.
<p>Other particular measures :</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Forbid access to unauthorized persons ; → Forbid handling fireworks to under 18 years Old's persons.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE 8 - EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

- En manipulation :
- Whilst handling :

Equipement de Protection Individuelle :

Il est recommandé de porter, sur les zones de tir, des vêtements de travail en coton ou tenues ignifugées.

Personal protection equipment :

It's suggest to wear cotton or working clothes on explosives area.

- En utilisation normale :
- Nominal use :

Nature des produits de décomposition :
Nature decomposition products :

Sans objet
None

Nature de(s) substance(s) de l'objet relarguée(s) intentionnellement sans transformation chimique :
Nature of the substances making up the object and intentionally released without chemical transformation :

Sans objet

None

Equipement de Protection Individuelle :

Il est recommandé de porter, sur les zones de tir des lunettes de protections et des protections auditives.

Personal protection equipment :

It's suggest to wear safety glasses and hearing protection on explosives area.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE L'OBJET 9 - PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Température d'auto-inflammation de l'objet :

> 340°C

Auto-ignition temperature :

> 340°C (644 Fahrenheit)

Autres :

- Aspect : Solide ;
- Générateur de fumée ;
- Propriété comburantes.

Other :

- Solid appearance ;
- Smoke ;
- Properties oxidizing.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

10 - STABILITE ET REACTIVITE DE L'OBJET/ STABILITY REACTIVE OF THE OBJECT

Stabilité chimique : Chemical stability :	Stable dans les conditions de stockage préconisées à la section 7. Stable in the storage as recommended in section 7.
Incompatibilité chimique : Chemical incompatibility :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>
Sensibilité à la chute : Drop sensitivity :	Aucune au sens de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 <i>None</i> , directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013
Sensibilité à l'électricité statique : Electrostatic discharge sensitivity :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>
Sensibilité aux vibrations : Vibration sensitivity :	Aucune au sens de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 <i>None</i> , directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013
Sensibilité aux rayonnements électromagnétiques : Electromagnetic discharge sensitivity :	<i>Données non disponibles</i> <i>Data not available</i>
Autres : Other :	<i>Sans objet</i> <i>None</i>

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES DE L'OBJET/ TOXICOLOGICAL INFORMATION

Pas de risques identifiés pour l'objet/No identified risks for the object

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES DE L'OBJET/ ECOLOGICAL INFORMATION

- Pas de risques identifiés pour l'objet ;
- Ne pas jeter dans le milieu naturel.
- No identified risks for the item ;
- Do not throw in natural environment.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION/ DISPOSAL CONSIDERATIONS

- Ne pas mettre dans les poubelles, les égouts ou en décharge ;
- Le traitement et la destruction répondent à des modes opératoires spécifiques et doivent faire l'objet d'une étude particulière de sécurité prenant en compte l'état de l'objet et le traitement des déchets après destruction ;
- Tous les matériels contaminés par des matières pyrotechniques en provenance de l'objet sont à considérer également comme des déchets pyrotechniques ;
- Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage ;
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter un responsable de la société.
- Do not place in the trash, sewer, or discharge ;
- Processing and destruction require specific procedures and must be covered in a special study that takes into account the product's condition and treatment of waste after destruction ;
- All materials polluted by pyrotechnic materials from the item should also be considered as pyrotechnic waste ;
- Package not polluted can be recycled ;
- For further information, please contact Etienne Lacroix group.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT
PRODUCT SAFETY DATA SHEET

Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14 - TRANSPORT INFORMATION

Le classement repose sur l'examen d'un dossier technique de définition des objets et de l'emballage de transport, et sur des essais réalisés sur des objets représentatifs emballés.

Les emballages peuvent être de différentes natures :

- colis homogènes** (contenant un seul et même type d'artifice de divertissement)
- colis hétérogènes** (contenant différents types d'article pyrotechnique pouvant appartenir à différentes division de risque placés en vrac de manière hétérogène et calés à l'aide de papier de calage).

The classification is based on a technical file describing the items, the transport packaging, and also on tests performed on representatively packed items.

Packaging can be :

- homogeneous packagings** (containing a single type of pyrotechnical product)
- heterogeneous packagings** (containing different type of pyrotechnical product from different risk level which are placed heterogeneously and wedged with paper kraft)

Désignation officielle : Artifices de Divertissement / Objets pyrotechniques à usage technique
Official transport designation : Fireworks / Articles, pyrotechnic for technical purposes

N° ONU : 0336 / 0431
UN number :

Classe de Risque : 1.4
Classification code :

Code de classification : Classe 1 ; Div. 1.4 : groupe de compatibilité G
Transport hazard class(es) : Class 1 ; Div. 1.4 : compatibility group G

Instruction d'emballage : P101
Packaging instructions :

Référence / date du certificat de classement au transport : F/INERIS/AgA94/25 du 07 Avril 2014
Reference / date of the transport classification certificate:

Etiquette de transport :
Shipping Label :



Modes de transport : Route/Road Fer/Rail Fluvial/River Aérien/Air
Means of transport : Maritime/Sea

Emballage agréé au transport selon règlement type ONU : oui (liste disponible auprès de la société)
Packaging approved for transport according to UN regulations : Yes

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15 - REGULATORY INFORMATION

Les principales réglementations applicables sont :

- Décret n° 2013-973 du 29/10/13 relatif à la prévention des risques particuliers auxquels les travailleurs sont exposés lors d'activités pyrotechniques;
- Réglementations transports marchandises dangereuses ;
- Code du travail ;
- Décret n° 2010-455 relatif à la mise sur le marché et le contrôle des produits explosifs à usage civil en application de la directive n° 2013/29/UE du 12/06/2013 ;
- Code de l'environnement, nomenclature ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) en particulier les rubriques 4210, 4220 ;
- Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) ;
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP)

The main applicable regulations are :

- Decree no. 2013-973 of 29/10/13 ;
- Regulations on the transport of dangerous goods ;
- Labor code ;
- Decree no. 2010-455 relating to the market and supervision of explosive products in accordance with the order no. 2013/29/UE du 12/06/2013 ;
- Environment code, ICPE classification (Installations Classified for Environmental protection) particularity sections 4210, 4220 ;
- Regulation (EC) no. 1907/2006 as amended concerning the registration, evaluation, authorization, and restriction of chemicals (REACH) ;
- Regulation (EC) no. 1272/2008 modified related to the classification, labelling, and packaging of chemicals and mixtures (CLP)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE PRODUIT PRODUCT SAFETY DATA SHEET

*Rédigée en application des règlements (CE) n° 1907/2006 et n° 1272/2008 modifiés
Written in accordance with regulation (EC) n° 1907/2006 and n° 1272/2008 amended*

Référence/ Reference : FDSP1.4
Fr/En

Indice/Index : B

Date de révision/Revision
date : Novembre2019

16 – AUTRES INFORMATIONS/ OTHER INFORMATION

Autres informations : *Sans objet*
Other information : *None*

Avertissement :

Le présent document a été réalisé sur la base de l'état de nos connaissances relatives à l'objet concerné à la date indiquée. De ce fait, les données mentionnées ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Il est rappelé que les matières et objets explosibles sont généralement sensibles aux agressions de toute nature, qu'elles soient d'origine mécanique, thermique ou électrique. En conséquence, des précautions d'utilisation doivent être mises en œuvre par l'utilisateur, sur la base des informations fournies par la présente fiche. Conformément à la réglementation en vigueur, la mise en œuvre des matières ou objets explosibles ne peut être faite que par du personnel ayant des connaissances particulières conformément à la réglementation en vigueur.

Toute modification apportée à l'objet ou à son emballage est susceptible d'entraîner une modification de ses caractéristiques originelles et/ou du classement présenté au § 14. En conséquence, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque l'objet est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu ou destiné.

Il appartient à l'utilisateur :

- d'élaborer sous sa propre responsabilité, les mesures de sécurité concernant tous les cas de mise en œuvre de l'objet en tenant compte notamment des données du présent document,
- de répercuter à tous les utilisateurs et manipulateurs, les informations de sécurité et les mises en garde concernant les risques mentionnés, dans toute documentation afférente à l'utilisation de l'objet.

Cet avertissement n'exonère pas le destinataire de s'assurer que d'autres obligations réglementaires lui incombent, notamment celles susceptibles de régir son activité propre, concernant la détention et la manipulation de l'objet pour lesquelles il est le seul responsable.

Les services techniques de la société RUGGIERI sont à la disposition des utilisateurs pour apporter, dans la mesure du possible et de leurs connaissances, assistance en la matière.

Warning :

This document was prepared based on our knowledge of the related object on the specified date. As a result, the mentioned data cannot be considered as exhaustive.

Note that explosives and explosive devices are generally sensitive to damage of all sorts, whether mechanical, thermal, or electrical in origin. Consequently, precautions must be taken by the user, based on the information provided herein. In accordance with current regulations, explosives and explosive devices may only be used by personnel with specialized knowledge in accordance with current regulations.

Any change made to the item or its packaging is likely to alter its original characteristics and/or classification as given in section 14. Consequently, users should take note of the risks that may be incurred when the item is used for any purpose other than for which it was designed or intended.

The user is in charge of:

- formulating safety measures regarding all handling of the object, considering the data presented in this document,
- Communicating to all users and operators the safety information and the warnings regarding the aforementioned risks, in all the documents pertaining to the use of the object.

Technical services of RUGGIERI society are available for the user to provide assistance in the matter within the limits of their knowledge.

